D·A·F Direction Affaires Foncières

REQUISITION DE COPIE D'EXTRAIT DE REGISTRES DE L'ENREGISTREMENT

Nom, Prénom :	•••••	
Adresse:		
Гél :		
Fait à le		
Nature de l'acte (ne cocher qu'un seul type d'acte par ligne)	Date du document	Références d'enregistrement
☐ Notoriété ☐ Testament☐ Succession☐ Vente☐ Partage☐ Bail☐		VOL ACP/SSP/GAJ/SSION
□ Autre		N°N°
□ Notoriété □ Testament □ Succession □ Vente □ Partage □ Bail		VOL ACP / SSP / GAJ / SSION
□ Autre		N°N°
☐ Notoriété ☐ Testament☐ Succession☐ Vente☐ Partage☐ Bail☐		VOL ACP / SSP / GAJ / SSION
□ Autre		N°N°
☐ Notoriété ☐ Testament☐ Succession☐ Vente☐ Partage☐ Bail☐		VOL ACP / SSP / GAJ / SSION
□ Autre		N°N°
Le soussigné consigne la somme de		Signature du demar
Coût :	F CFP	

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : daf.direction@foncier.gov.pf. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 Papeete — <a href="mailto:dpointo:dpoi

NB: le coût d'une copie est de 200 F CFP.

Les références d'acte inexistantes ou erronées ne donnent pas lieu à remboursement.

Pour tout paiement par courrier, mandat postal ou virement bancaire, merci de préciser l'objet de votre règlement sur le compte suivant :

Régie de recettes du guichet unique n° 10071 98401 00001000300 81